

Budget participatif 2011

Résultats de la mise aux voix du 10 décembre 2010



Hôtel de ville - 3 avenue Jean Estragnat 69520 GRIGNY

Démocratie participative Tél. 04 72 49 52 04 - debersviller@mairie-grigny69.fr - www.mairie-grigny69.fr

BUDGET PARTICIPATIF 2011 – 11 mois de travail participatif et collaboratif

<p>février 2010</p> <p>retour sur expérience du budget participatif 2010</p>	<p>L'assemblée du <i>retour sur expérience-budget participatif 2010</i> prend deux décisions clés :</p> <p>1 - la suspension d'un certain nombre de propositions du <i>budget participatif 2010</i> pour faire face aux difficultés budgétaires rencontrées par la Ville.</p> <p>2 - le filtrage des propositions du <i>budget participatif 2011</i> par les conseils de quartiers qui auront la tâche de se prononcer sur l'intérêt général et le besoin du plus grand nombre afin d'écarter les propositions individualistes et consuméristes systématiquement rejetées lors des mises aux voix précédentes.</p>
<p>février à juin 2010</p> <p>recueil des propositions</p>	<p>Un questionnaire est distribué à tous les grignerots afin de recueillir les propositions du plus grand nombre d'habitants pour le <i>budget participatif 2011</i>. Le site internet permet la même démarche. De nombreuses propositions sont également recueillies au cours des conseils et visites de quartiers.</p>
<p>mars à juin 2010</p> <p>filtrage par les conseils de quartier</p>	<p>Les conseils de quartiers débattent de toutes les propositions recueillies afin de se prononcer sur l'intérêt pour le quartier, l'intérêt général, le besoin du plus grand nombre et au regard des services existants déjà sur le territoire. Sur 70 propositions recueillies, les conseils de quartier choisissent d'en porter 33 à la mise au voix.</p>
<p>juillet à octobre 2010</p> <p>analyse par les services</p>	<p>Les services municipaux font une analyse poussée des 33 propositions 2011 ainsi que des opérations pluriannuelles votées dans le cadre des budgets participatifs antérieurs et des opérations 2010 suspendues lors du retour sur expérience. (Analyse de la proposition = précision du projet par toutes ses caractéristiques connues + liste des partenaires concernés + définition du résultat à atteindre + estimation des moyens à mettre en oeuvre + suivi de l'action et ses conséquences éventuelles + alternatives éventuelles)</p>
<p>septembre 2010</p> <p>Conseil de ville</p>	<p>Le conseil de ville officialise la création du <i>groupe de travail budget participatif</i>. Une vingtaine de participants sont recensés</p>
<p>octobre novembre 2010</p> <p>3 réunions du groupe de travail budget participatif</p>	<p>Une réflexion est menée sur l'ensemble que constituent les propositions 2011 ajoutées aux opérations pluriannuelles et aux opérations 2010 en suspens. Le <i>groupe de travail</i> a établi une liste de priorité des propositions au regard des services publics existants, du besoin du plus grand nombre, en lien avec l'élaboration du budget général de la ville. Les propositions sont classées comme suit :</p> <p style="text-align: center;">A = prioritaire, B = nécessaire, C = à étudier, D = en suspens, R = rejetée</p>
<p>décembre 2010</p> <p>soirée de mise au voix</p>	<p>L'assemblée de mise aux voix s'est prononcée sur la base du travail du groupe budget participatif. Les propositions classées en A et B seront votées par le conseil municipal du 29 mars 2011 et intégrées au budget 2011 de la ville. Les propositions classées en C seront étudiées par les services en 2011 et remises aux voix lors du budget participatif 2012. Les propositions en suspens (D) ne seront pas remises aux voix l'an prochain sauf évolution de la demande et/ou du besoin. Les demandeurs devront alors réitérer la proposition pour qu'elle soit ré-analysée en fonction des éléments nouveaux et remise aux voix en décembre 2011. Les propositions classées en R sont rejetées par l'assemblée de mise aux voix.</p>
<p>janvier et février 2011</p>	<p>Retour de la mise aux voix dans les conseils de quartiers</p>
<p>février 2011</p> <p>réunion du groupe budget participatif / finances locales</p>	<p>Le <i>groupe de travail budget participatif</i> entame une réflexion sur les finances locales complémentaire au budget participatif. Il se réunira tout au long de l'année sur une fréquence mensuelle.</p>
<p>18 février 2011</p> <p>retour sur expérience du budget participatif 2011</p>	<p>Bilan de l'expérience <i>budget participatif 2011</i> et pistes d'évolution de la méthode pour le budget 2012 en lien avec le <i>groupe de travail budget participatif / finances locales</i>.</p>

Opérations pluriannuelles

n°	Propositions	Observations	Budget		proposition du groupe
			Fonction- nement	Investis- sement	
1	Changement des fenêtres des écoles élémentaires Joliot-Curie et Pasteur (budget participatif 2007)	<p>Une réflexion globale sur chaque établissement est en cours concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les diagnostics thermiques, - l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite(P.M.R.), - l'agrandissement des établissements au vu de l'accroissement des besoins d'accueil. <p>On sait que si on procède à des réfections et des mises aux normes par tranches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les coûts sont plus élevés, - la performance est moindre. <p>Il apparaît donc souhaitable d'engager des opérations de rénovation / mise en accessibilité / agrandissement global école par école. Dès lors il conviendrait d'arrêter un ordre de priorité entre les établissements scolaires.</p> <p>De plus, la commune a obtenu une subvention de l'État au titre de la DGE 2010 pour la rénovation énergétique intégrant notamment le changement des fenêtres de la maternelle Joliot-Curie.</p>		246 000 €	
		Propositions alternatives des services techniques :			
		Rénovation énergétique de l'école maternelle Joliot-Curie		195 000 €	A
		Rénovation énergétique des écoles élémentaires Joliot-Curie et Tissot			C
	Rénovation énergétique de l'école élémentaire Pasteur			D	
Mise aux voix				195 000 €	A
2	Rénovation des cours d'écoles (budgets participatifs 2008 et 2009)	<p>Les coûts sont moins élevés lors d'une rénovation globale. Les cours de l'école Pasteur sont à rénover en priorité (problème d'assainissement). De plus, les premiers travaux ayant déjà été engagés en 2009, il conviendrait de les achever.</p>		271 680 €	
		Propositions alternatives des services techniques :			
		Achever la rénovation des cours de l'école Pasteur		151 000 €	A
		Rénovation des cours des écoles : Roger Tissot et mat. Joliot-Curie			C
Mise aux voix				151 000 €	A

3	Réfection des classes de l'école mat. Flachat (budget participatif 2009)	Un diagnostic énergétique global est en cours d'achèvement en partenariat avec le SIGERLY, il permettra de définir les gains potentiels, les travaux à réaliser et d'arrêter les priorités en terme de travaux énergétiques. Il est donc proposé d'attendre ses conclusions pour programmer la rénovation de nouvelles classes.		37 500 €	D
Mise aux voix					D
4	Équiper les bâtiments communaux d'alarme (budget participatif 2009)	Dans le cadre de tranches de travaux successives, il s'agit d'équiper les principaux bâtiments qui n'en sont pas encore pourvus d'une alarme anti-intrusion. En 2009 l'école élémentaire Roger Tissot a été équipée, en 2010 les travaux ont concerné le gymnase Favier. Il reste au regard de l'action votée : - le centre aéré Auguste Veyret, - l'école maternelle Paul Gauguin.	62€ Intervention	12 000 €	D
Mise aux voix					D
5 ▶	Feu d'artifice de L'École, l'Art et la Ville (budgets participatifs 2009 et 2010)	en clôture de L'École l'Art et la Ville (EAV) depuis 2009.		10 000 €	A
Mise aux voix				10 000 €	A
6	Adapter la programmation à la population (budget participatif 2009)	le montant global de 37 500 € a été injecté dans le budget de l'EAV en 2009 pour produire la parade éléphanterque et le spectacle Bollywood.		22 500 €	C
7 ▶	Créer des fêtes populaires (budget participatif 2009)			15 000 €	D
6 et 7	Proposition alternative du service culturel				
		10 sorties culturelles		10 000 €	B
Mise aux voix		programmation de sorties culturelles		10 000 €	B
8 ▶	Stages sportifs aux vacances d'été	Un budget de 28 000 € avait été voté lors du budget participatif 2008. Après réajustement des stages en fonction des besoins, le budget nécessaire en 2010 s'est élevé à 7 000 €.		7 000 €	A
Mise aux voix				7 000 €	A
9 ▶	Chantiers éducatifs jeunes	Outil en faveur de la jeunesse où elle peut montrer sa capacité à agir pour l'intérêt général et être valorisée aux yeux de la population. (budget participatif 2008)		10 530 €	A
Mise aux voix				10 530 €	A
10 ▶	Accès à la restauration scolaire pour les - de 4 ans	Ces deux opérations engagées depuis 2008 n'ont pas été remises en discussion car jugées du plus grand intérêt général. (budget participatif 2008)		20 000 €	A
11 ▶	Mise en place de micro crèche (extension crèche des Arboras)			40 000 €	A
Mise aux voix				60 000 €	A

12	Orientation budgétaire : maintien de l'effort en direction de la jeunesse (budget participatif 2010)	En septembre 2010 a eu lieu la création du service enfance/jeunesse. De nouvelles missions sont confiées à ce service, notamment une intensification des actions en direction de la jeunesse. En s'appuyant principalement sur le Point Information Jeunesse comme instance porteuse de projets. Les projets devront avoir un impact sur l'ensemble de la population jeune de la commune.	20 000 €		A
Mise aux voix			20 000 €		A

TOTAL - Opérations pluriannuelles – AVANT MISE AUX VOIX			117 530 €	395 500 €
			513 030 €	

TOTAL - Opérations pluriannuelles - APRES MISE AUX VOIX			117 530 €	346 000 €
			463 530 €	

Opérations 2010 non réalisées

n°	Propositions	Observations	Budget		proposition du groupe
			Fonctionnement	Investissement	
ENFANCE					
13	École Roger Tissot : réfection du bureau de direction	<p>Dans le cadre de la mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite, dont l'échéance réglementaire est fixée à 2015, des travaux devront être engagés. Ces travaux vont impliquer en particulier à l'école Roger Tissot la restructuration des espaces et des volumes bâtis autour d'une stratégie qui dépasse l'échelle du local pour un cadre plus global qui concerne l'ensemble du bâtiment.</p> <p>Ainsi, l'emplacement actuel du bureau de la directrice au sein de l'école Tissot représente une position particulièrement stratégique pour la mise en accessibilité. Il semble donc opportun d'avancer les études de mise en accessibilité avant de réaliser des travaux sur ce local.</p>		16 500 €	C
Mise aux voix					C
14	Création d'une ludothèque et d'un espace parentalité	<p>1°) La proposition consiste en la création d'un espace de jeux mobiles sur différents points d'accueil d'enfants de 3 mois à 6 ans, en partenariat avec le centre social. Pour l'heure, la faisabilité est compromise par des problèmes logistiques et les moyens humains.</p> <p>2°) Pour la création d'un espace de parentalité, le projet consiste en l'élargissement des actions existantes (« vendredis Robinson ») en lien avec les crèches, la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et le centre social. Cette action est actuellement portée par la Ville et la PMI et prise sur la contribution volontaire des professionnelles et sans aucun surcoût, elle sera inscrite dans le prochain contrat enfance/jeunesse pour assurer un fonctionnement « officiel » car il correspond aux demandes de la CAF de Lyon sur la parentalité. La pérennité de cette action demanderait un budget annuel de 4 500 €.</p>	4 500 €		D
Mise aux voix					D
15	Organisation de soirées « cinéma » au centre Brenot (proposition émanant du Conseil Municipal des Jeunes)	Offrir aux jeunes Grignerots des soirées « cinéma » en adaptant l'offre à la demande et aux goûts de ce public spécifique. La même opération avait précédemment été mise en œuvre avec succès par le Conseil Municipal de Jeunes. La proposition n'ayant de sens que dans la participation des jeunes demandeurs, elle pourrait s'inscrire dans les objectifs du prochain Conseil Local de Jeunes qui ne sont pas pour l'heure déterminés.	2 000 €		D
Mise aux voix					D
16	Création d'une nouvelle aire de jeux dont le lieu reste à définir	Le besoin d'une nouvelle aire de jeux n'a pas été vérifié durant l'année dans les conseils de quartiers du fait du non investissement des demandeurs au sein du groupe de travail ad hoc.		30 000 €	D
Mise aux voix		Relance du groupe lors des prochains conseils de quartiers.			D

EQUIPEMENTS SPORTIFS					
17	Installation de 3 bancs à proximité du gymnase Favier	Il s'agit d'ajouter 3 bancs supplémentaires dans l'enceinte du stade Jean Zay. A noter que dans le cadre du budget participatif la commune a installé 3 bancs dans le stade : le premier en face du club-house du foot, le second dos au tennis et le 3ème vers le sous-bois à proximité de la rue Ampère.		3 200 €	B
Mise aux voix				3 200 €	B
18	Stade Hoëckel	<p>Le projet comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réfection complète de la pelouse du terrain à partir d'un semis (et non d'un gazon plaqué) impliquant une immobilisation du terrain de quelques mois, - la création d'un arrosage automatique pour son maintien en bon état, - l'amélioration de l'éclairage : <ul style="list-style-type: none"> ▪ soit par maintien des projecteurs en place avec ajout de 4 nouveaux projecteurs et réglage de l'ensemble, ▪ soit par le remplacement complet des projecteurs par du matériel plus performant et moins consommateur d'énergie. <p>Il apparaît opportun dans le cadre de la démarche de développement durable de la commune d'intégrer en complément :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la récupération des eaux de toitures du gymnase Favier pour alimenter l'arrosage automatique du terrain Hoëckel voire d'une partie du terrain d'honneur. 		113 000 €	
Propositions alternatives du groupe de travail :					
	Stade Hoëckel : réfection du terrain + arrosage			33 000 €	A
	Stade Hoëckel : éclairage + récupération des eaux			80 000 €	C
Mise aux voix			Réfection du terrain + arrosage + éclairage	43 000 €	A
19	Gymnase Favier : acquisition d'un praticable de gymnastique et de tapis de réception	La proposition émane du club de gymnastique Grigny Évolution Gym. L'équipement a été installé à la création du gymnase Michel Favier il y a + de 10 ans (1995). La moquette du praticable présente un état de vétusté assez important. Le praticable est utilisé par différentes structures : les écoles de Grigny, les clubs sportifs, l'Amicale Laïque de Grigny, Grigny Évolution Gym et le collège.		25 000 €	A
Proposition alternative du club « Grigny Évolution Gym » :					
	changement de la mousse et de la moquette du praticable + 6 tapis			13 000 €	
Mise aux voix			Achat d'un praticable d'occasion + 6 tapis	20 000 €	A
20	Implantation d'un stade multisports	Le prochain Conseil Local de Jeunes se saisira de ce projet pour mener la réflexion.		100 000 €	C
Mise aux voix					C

LOCAUX ASSOCIATIFS					
21	Étude pour la création d'un étage dans le local de l'association la Sauvetage	L'opération au vu de sa complexité et servitude est fortement compromise en terme technique et/ou économique. Il est donc très probable que l'étude de faisabilité n'aboutisse qu'à confirmer à fonds perdus l'inadaptation du projet au lieu. Il peut donc être plus opportun de rechercher une solution alternative hors PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) du Rhône pour les fonctions qui ne nécessitent pas la proximité immédiate du bassin de joutes.		6 000 €	C
Mise aux voix					C
22	Location d'un bungalow pour garer les vélos du centre social (pour 3 ans)	Dans l'attente de la création d'un local de stockage permettant de ranger les vélos dans le centre aéré Auguste Veyret, le projet vise à louer un container de rangement.	9 000 €		C
Mise aux voix					C
23	Centre Chervet : remplacement des toilettes du rez-de-chaussée	Ce bâtiment est soumis à la réglementation des Établissement Recevant du Public et fait actuellement l'objet d'un diagnostic d'accessibilité, l'échéance réglementaire pour la mise en conformité est fixée à 2015. Les sanitaires existants ne sont pas conformes à cette réglementation, ils devront être réaménagés et notamment agrandis. Dans l'attente des travaux le projet se limite donc au changement du bloc WC, lequel pourra être récupéré et réutilisé dans le cadre des travaux de mise en accessibilité. Il implique cependant de reprendre également le revêtement de sol du WC à la suite du changement de bloc sanitaire.		2 800 €	A
Mise aux voix				2 800 €	A
24	Centre Chervet : peintures des sanitaires du sous-sol	Ce bâtiment recevant du public, est soumis à la réglementation ERP et fait actuellement l'objet d'un diagnostic d'accessibilité, l'échéance réglementaire pour la mise en conformité est fixée à 2015. Les WC existants ne sont pas conformes à la réglementation ERP, ils devront donc être réaménagés et notamment agrandis.	4 000 €		D
Mise aux voix					D
25	Club du Bel Age : installation d'un rideau électrique	L'installation d'un rideau électrique s'avère nécessaire car les personnes âgées rencontrent des difficultés avec le système actuel.		1 600 €	B
Mise aux voix				1 600 €	A
25	Club du Bel Age : installation d'un store sur la terrasse	Améliorer le confort d'utilisation de l'association : offrir un espace extérieur ombragé au pied du local.		2 300 €	C
Mise aux voix					C
26	Étude pour l'obtention d'un local pour l'OMS (Office Municipal des Sports)	Cette demande pourra être étudiée dans le cadre du groupe de travail « bâtiments communaux » travaillant sur l'évolution des affectations des locaux.			C
Mise aux voix					R

ESPACES PUBLICS					
27	Escalier de la croix des rampeaux : installation d'une mains courante	Améliorer le confort des usagers de l'escalier en place		11 000 €	C
Mise aux voix					R
28	Aménagement de l'esplanade du Manoir + rampe d'accès pour les résidents de la maison de retraite	Réalisation de l'étude de modification de la rampe en place par la direction des services techniques : 2 200 € TTC. Passation et suivi des marchés de travaux par la direction des services techniques. Il conviendra d'étudier la différence de coût entre la réfection de la rampe actuelle et le coût de la construction d'une nouvelle rampe d'accès. Le coût de la réfection de la rampe actuelle n'a pour le moment pas été évalué. Le coût de la réalisation d'une rampe neuve peut être estimé à 25 000 € TTC. Auquel, il convient d'ajouter les frais pour la réfection complète de l'esplanade principale du Manoir en stabilisé : 24 000 € TTC. Le coût total de l'opération est donc estimé actuellement à : 51 200 € TTC.		51 200 €	
Proposition alternative du club du Bel Age :					
	Aménagement de la rampe d'accès et d'une portion de stabilisé jusqu'au banc le plus proche du parc.			30 000 €	A
Mise aux voix				30 000 €	A
29	Parking Cité des Artistes	Aménager le parking informel existant sur l'ancien terrain de la SCOFF, y compris, reprise de la structure, de l'assainissement, des revêtements, etc... Aménager la liaison piétonne entre l'avenue Marcellin Berthelot et la rue des Faïenciers. Équiper en éclairage public le parking et la liaison piétonne pour un coût annuel de 1936 € par an pendant 15 ans. La prise en charge de cet aménagement par le Grand Lyon est en cours d'étude.	1 936 €	41 000 €	D
Mise aux voix					D
30	Fleurissement du pont du Garon	Le fleurissement du pont du Garon implique des plantations en jardinières qui nécessitent un arrosage régulier, ce qui est contraire à la politique communale en matière de développement durable. La plantation en pleine terre, à cet endroit de la ville, n'est pas possible.	3 000 €		D
Mise aux voix					R
COMMUNICATION					
31	Installation de nouveaux panneaux d'affichage	Prix à l'unité.		480 €	D
Mise aux voix					D

SÉCURITÉ				
32	Recrutement d'un agent pour sécuriser le passage des écoliers	Contrat d'Accompagnement à l'Emploi d'une personne qui n'a pas de pouvoir de police mais qui peut apporter son aide dans des missions de prévention (sortie des écoles : accompagnement d'îlotier,...). Dispositif actuellement suspendu par l'État, faute de crédit.	1 920 €	D
Mise aux voix				D

CULTURE				
33	Proposer plus de sorties familiales au centre social (4 sorties)	Proposer à des familles qui n'ont pas l'occasion de quitter Grigny pendant les périodes de vacances, d'organiser des sorties familiales, permettant ainsi, dans un cadre organisé de passer du temps en famille. Au vu des éléments du bilan 2010, aucune demande supplémentaire n'a été enregistré.	6 000 €	D
Mise aux voix				R
34	Proposer plus de spectacles de danse du monde et de Hip Hop (coût d'une sortie)	Organiser des sorties culturelles sur le secteur de Lyon ou Saint-Étienne afin de permettre aux grignerots d'assister à une plus grande diversité de spectacles de danse. En effet, la salle Jean Macé n'est pas en capacité d'accueillir suffisamment de spectateurs pour amortir le coût d'un spectacle de danse de qualité. Cette action rejoint la proposition alternative n° 6/7	700 €	D
Mise aux voix				D
35	Aide aux habitants pour l'organisation de la fête de la musique	Lors de la mise aux voix du budget participatif 2010, la proposition de programmer une soirée à l'occasion de la fête de la musique a été rejetée par l'assemblée. En effet, il a été jugé peu judicieux de mettre en place une action le 21 juin alors que la manifestation l'école l'art et la ville était programmée le 19 juin. De plus, la fête de la musique est une fête d'initiative privée qui encourage les musiciens amateurs à se produire bénévolement dans les rues et espaces publics. La programmation d'une soirée organisée par la municipalité n'est pas en lien avec la philosophie de la fête. En revanche, le service culturel a fait savoir qu'il était disposé à apporter son aide aux habitants qui souhaitaient mettre en place des initiatives. Aucune demande n'a été formulée en 2010.		D
Mise aux voix				D

TOTAL - Propositions 2010 - AVANT MISE AUX VOIX		33 056 €	370 880 €
		403 936 €	

TOTAL - Propositions 2010 – APRES MISE AUX VOIX		0 €	100 600 €
		100 600 €	

Propositions 2011

Propositions 2011			Budget		proposition du groupe
n°	Propositions	Observations	Fonctionnement	Investissement	
ENFANCE					
36	Remettre en place les classes découvertes à l'extérieur de Grigny (pour 6 classes)	<p>Durant l'année scolaire 2008/2009, 6 classes ont bénéficié d'un séjour en classe transplantée (Crupies, La Croix-Valmer, Les Puisots, etc...) sur 3 écoles pour un montant de 55 500 €. Depuis l'année scolaire 2009/2010, afin de valoriser localement, auprès des élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune, le patrimoine, la culture et l'environnement, la Ville a proposé de créer des classes à thèmes en partenariat avec les écoles et le Syndicat Mixte du Rhône, des Iles et des Lônes (SMIRIL). Il s'agissait aussi de faire participer le plus d'enfants possibles car de nombreux enseignants ne souhaitaient pas s'inscrire dans la démarche de séjour avec nuitées.</p> <p>11 classes ont bénéficié du dispositif soit 5 écoles (3 maternelles, 2 élémentaires pour 279 enfants) pour un montant de 32 000 €. Cependant, partir en classes découvertes à l'extérieur de Grigny reste une possibilité pour les écoles. En effet, l'enveloppe globalement allouée par la Ville est partagée sur les écoles en fonction des projets de chacune des classes. La participation de la Ville peut être utilisée pour financer une partie d'une classe transplantée avec la condition que le coût supplémentaire ne soit pas supporté par les familles et pas pris en charge par la commune. A charge pour les écoles de trouver les fonds complémentaires.</p>	55 500 €		D
Mise aux voix					D
37	Développer la restauration scolaire sur place dans les groupes scolaires	Le projet consisterait à permettre aux enfants de chaque école d'avoir accès à la restauration sur place. La commune est dans cette dynamique, une réflexion est actuellement menée, en priorité pour les écoles maternelles.			C
Mise aux voix					C
38	Maintenir les toilettes des écoles propres au cours de la journée	Les sanitaires sont faits régulièrement et à fond une fois par jour, soit le matin, soit le soir, en fonction des écoles. Le projet consisterait à renforcer les équipes en poste par l'embauche afin que les toilettes soient nettoyés systématiquement une deuxième fois dans la journée.	21 816 €		D
Mise aux voix					D

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS					
39	Création d'un skate parc municipal	Le prochain Conseil Local de Jeunes se saisira de ce projet pour mener la réflexion.		10 000 €	C
Mise aux voix					C
40	Création d'un mur d'escalade couvert	La section escalade de l'Amicale Laïque utilise le mur d'escalade du gymnase Jacques Anquetil, en partenariat avec la Ville de Givors. L'estimation de l'installation d'un mur d'escalade peut être comprise entre 52 000 € HT et 100 000 € HT. A cela, il faut ajouter la construction du support du mur, impossible à chiffrer aujourd'hui dans la mesure où le coût dépend de l'emplacement. Par ailleurs, sur le territoire de Grigny, aucun emplacement n'est adapté actuellement pour accueillir ce genre d'équipement.		120 000 €	D
Mise aux voix					D
41	Vestiaires de foot	Proposition pour l'installation de deux vestiaires supplémentaires pour passer de deux à quatre vestiaires. Les vestiaires actuels peuvent accueillir 50 personnes ; la proposition la plus simple et la moins onéreuse serait d'utiliser les vestiaires du gymnase Favier , il faudrait refaire le sol conduisant aux vestiaires et prévoir la présence d'un gardien les jours de matchs. A noter, que des matchs sont organisés tous les samedis.		En cours de chiffrage	C
Mise aux voix					C
42	Cages de foot	Le club FCG (Football de Club de Grigny) souhaite avoir des cages de foot mobiles pour les installer sur le terrain stabilisé. Le responsable des terrains du district de football du Rhône nous informe que le dégagement entre la cage de foot et le pare ballon n'est pas suffisant : 1 m contre 6 m ou 3,5. Impossibilité technique de répondre à cette demande.			C
Mise aux voix					R

LOCAUX ASSOCIATIFS					
43	Secours Populaire : installation d'un panneau d'affichage à l'entrée de l'association	Le projet consiste à installer une signalétique à l'entrée du local du secours populaire français situé au rez-de-chaussée du bâtiment « La Lagune ». Ce type de panneau est à la charge de l'association sur la base des maquettes déterminées par la commune.		350 €	D
Mise aux voix					R
44	Centre social : remplacement de deux panneaux détériorés	Les deux panneaux d'affichage d'informations ont été détériorés durant l'été.		400 €	C
Mise aux voix				400 €	A
45	Boulodrome municipal Antoine Lemaire : mise aux normes électriques	La commune a fait réaliser en 2010 un diagnostic des installations électriques pour identifier les non-conformités. A la suite de ce rapport, il s'agit donc de réaliser la mise en conformité de l'installation électrique dans le but de sécuriser l'activité des usagers sur l'ensemble du boulodrome. Compte tenu du bail emphytéotique la commune réalise la mise en conformité des espaces extérieurs et l'association des bâtiments.		6 500 €	A
Mise aux voix				6 500 €	A

46	Tennis Club : aménagement du bungalow	Ces travaux consisteraient à agrandir la pièce principale du local par la création d'une ouverture dans la cloison de séparation avec le vestiaire.	1 010 €	300 €	D
Mise aux voix					D
47	Basket club : club house	A l'étude pour l'installation d'un club house dans des locaux municipaux extérieurs au stade.			C
Mise aux voix					C

ESPACES PUBLICS					
48	Esplanade de la mairie /parc de la mairie : installation d'une rampe d'accès PMR	Une étude globale de mise en accessibilité des espaces publics communaux doit être menée dans le cadre de la réglementation et ce dans le cadre de la commission communale d'accessibilité. La dite commission travaille depuis l'été 2010 sur le diagnostic du patrimoine bâti communal, elle poursuivra ces travaux en 2011 notamment en ce qui concerne les espaces publics communaux. Ces espaces faisant partie du périmètre de protection lié à l'ancien château (la partie ancienne de la Mairie), le type d'aménagement à réaliser et les caractéristiques de celui-ci devront être validés par le SDAP (Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine). Ces contraintes règlementaires sont peu compatibles avec l'idée d'une rampe provisoire, en effet pour insérer selon les prescriptions du SDAP un tel aménagement même provisoire les coûts seront presque équivalents à ceux d'un aménagement définitif. Même si la rampe peut constituer une première étape il serait souhaitable d'envisager cette rampe dans le cadre d'une opération globale d'aménagement des abords de la Mairie (parvis, accès aux écoles, etc.) afin de maintenir au mieux une cohérence de l'ensemble et d'étudier plus globalement les pistes de financement du réaménagement du parc notamment en terme de subventions.		26 000 €	
Proposition alternative :					
		étude générale + travaux de création de la rampe		72 000 €	A
Mise aux voix				72 000 €	A
49	30 et 32 avenue des Arondières : rampe d'accès poussettes à la crèche du Vallon	Il est demandé la création d'une rampe accessible aux poussettes en complément de l'escalier qui dessert la crèche du Vallon. La création d'un plan incliné le long de l'escalier ne serait pas conforme en terme de réglementation et de sécurité au vu de la pente.			R
Mise aux voix					R

50	Fléchage des lotissements : demande de mise à jour	Certains lotissements souhaitent que le fléchage existant soit mis à jour pour indiquer les nouveaux lotissements et compléter pour assurer un fléchage continu depuis les différents accès possibles aux lotissements.	1500+150	1100+300	D
Mise aux voix					
51	Fléchage de l'association secours populaire (par panneau)	Le secours populaire souhaite être fléché à deux endroits de la commune, sur la rue de la République et l'avenue des Arrondières.	150 €	300 €	D
Mise aux voix					
52	Fléchage du nouvel équipement sportif dédié au jeux de raquettes	Mise en place d'une signalisation routière pour assurer le jalonnement du nouvel équipement sportif dédié aux jeux de raquettes.	150 €	300 €	D
Proposition alternative :					
		Création d'un groupe de travail pour l'amélioration du système d'adressage (numéro de rue, numéro de voie) permettant d'abandonner les fléchages inutiles et illisibles.			A
Mise aux voix					A
53	Placette du Pont Paradis : aire de stockage pour les bacs à ordures	La demande porte sur la mise en place de bacs à ordures sur la placette du Pont Paradis. Cette opération ne peut être envisagée en l'état actuel du fait de l'absence de groupe structuré et compte tenu de l'impossibilité pour le véhicule de ramassage des ordures ménagères de pénétrer sur la place.		2 000 €	R
Mise aux voix					R
54	Rue Marcel Paul : aménagement d'une aire de stockage pour les bacs à ordures	Les riverains de la rue Marcel Paul demandent à la commune la création d'un ou plusieurs lieux de stockage pour les bacs à ordures aux abords des bâtiments. Il est rappelé que les points de ramassage des ordures ménagères ne sont pas gérés par la commune ni par le Grand Lyon. Un groupe de résidents structurés (copropriété, association, etc...) qui serait en mesure d'assurer l'entretien de ce point de collecte : entretien, réparation des bacs, etc...		2 100 €	C
Mise aux voix					C
55	Les Jardins de Mai : aménagement d'une aire de stockage pour les bacs à ordures	La collecte en porte à porte est aujourd'hui effective, elle a impliqué : - la mise à disposition par le Grand Lyon à chaque occupant d'un bac pour le tri sélectif, - l'acquisition par chaque occupant d'un bac pour les ordures ménagères. La commune n'a pas directement participé financièrement, elle a toutefois accompagné l'ASL (Association Syndicale Libre) dans ces démarches pour définir la meilleure solution à mettre en œuvre et obtenir du Grand Lyon sa mise en œuvre effective.			R
Mise aux voix					R

56	Les Jardins de Mai/Croix des Rampeaux : création d'un chemin piéton + rampe	Il s'agit de relier la liaison piétonne située au sud-est de l'opération immobilière des Jardins de Mai au chemin piéton réalisé à la Croix des Rampeaux dans le cadre du budget participatif 2009. Les travaux comprennent la création, en lieu et place du cheminement en herbe existant, d'un escalier de 50ml en rondins de 120cm de largeur et avec des paliers réalisés en béton fibré. Il peut être prévu en option la réalisation d'une main courante. En effet, il a été demandé au budget participatif 2010 d'ajouter une main courante à l'escalier réalisé en 2009.		28 000 €	
	Proposition alternative du groupe de travail :				
		créer le chemin sans la rampe		18 000 €	A
Mise aux voix				18 000 €	A

COMMUNICATION					
57	Réduire le budget communication	Les 11 numéros du journal de Grigny coûtent à la collectivité 21 175 euros TTC par an. En 2010, 16 100 € d'économies ont été réalisées par la fusion de "la vie bleue", "le petit journal de la démocratie participative" et "le journal de Grigny".	 	 	déjà réalisé
	Mise aux voix				R
58	Campagne de sensibilisation : déjections canines	Des affiches sucettes (120 x 176) peuvent être réalisées. On peut imaginer de consacrer quelques dernières de couverture du journal à cette question sur la base d'un visuel qui pourrait être déclinée en affiche A3.	400 €		D
	Mise aux voix				D

CULTURE					
59	Création d'un ciné club	Projection d'un film + financement d'un intervenant.	2 000 €		D
	Proposition alternative de ViVé :				
		Le projet est en réflexion au sein de l'association ViVé.	 	 	A
Mise aux voix					A

TOTAL - propositions 2011 – AVANT MISE AUX VOIX			88 276 €	225 000 €
			313 276 €	

TOTAL - propositions 2011 – APRES MISE AUX VOIX			6 900 €	90 000 €
			96 900 €	

Propositions 2011 – autres compétences

GRAND LYON					
60	Parking gare du Sablon : mise en place d'un stop	Afin de sécuriser la circulation des automobilistes, il est demandé à ce que soit implanté un stop sur les deux branches de la rue Fleury Jay, à l'intersection avec la rue Caraca.			C
Mise aux voix					
61	Rue Caraca : aménagement d'un accès pour les piétons	Il est demandé de sécuriser l'accès des piétons sur la rue Caraca (partie basse, en direction de la gare)			A
Mise aux voix					
62	Rue André Sabatier : aménagement d'un système de ralentissement des voitures	La portion concernée se situe entre la rue Ampère et la rue Pasteur. Au regard du profil de la voie, l'aménagement d'un système de réduction de vitesse ne peut avoir lieu. En effet, la mise en place d'un ralentisseur ne peut se faire du fait notamment de la pente de la chaussée.			D
Mise aux voix					
63	Rue André Sabatier : reprise du revêtement détérioré	Une partie de la rue André Sabatier a été remise en état dans le cadre du petit entretien en 2009. La remise en état d'autres parties de la rue, devrait être effectuée en 2011, dans le cadre des travaux de grosses réparations.			C
Mise aux voix					
64	Chemin du Recou : réaménagement et réfection de la voirie	Demande de réaménagement et de réfection du tapis du chemin du Recou, partie entre la rue Jules Ferry et la rue des Faïenciers			D
Mise aux voix					
65	Pont Paul Langevin : ravalement	Il est demandé de rénover le pont Paul Langevin. Cela implique une remise en peinture générale, une reprise de l'ensemble des garde-corps ainsi que des caniveaux en béton et une reprise de la chaussée.			A
Mise aux voix					

AUTRES COMPÉTENCES				
66	SIGERLY :Chemin du Recou : enfouissement des réseaux	La demande concerne l'enfouissement des réseaux et la dissimulation de réseau traité sur la totalité du chemin du Recou, soit entre la rue Jules Ferry et la rue des Faïenciers. Le coût de la dissimulation du réseau d'éclairage public est répercuté sur les impôts : 29 720 € pendant 15 ans soit 0,7 point d'impôt par foyer fiscal	29 720 €	D
Mise aux voix				D
67	Télé Lyon Métropole : réception de la chaîne sur le territoire de Grigny	TLM n'est à ce jour présent en TNT que sur l'émetteur de Fourvière, Grigny est en limite de réception. Un réémetteur TNT a été installé à Taluyers (canal 20), le 18 septembre 2010 mais la couverture définitive n'est pas encore connue (attente de réponse de TDF) Une nouvelle recherche sur les décodeurs TNT sera nécessaire. Les décodeurs « première génération » pourraient poser des problèmes. Les canaux de diffusion TLM sont les suivants : Numéricâble : canal 95 ou 96 (suivant la zone) Freebox : canal 200 Orange avec live box : canal 240 SFRbox : canal 370 Bbox (bouygues) : canal 153		
Mise aux voix				
68	Département : réfection des passages piétons	Il est demandé que les passages protégés sur les voies départementales (RD 15E, RD 315, RD 117E et la RD 386) soient correctement entretenus. Il s'agit donc d'obtenir la réalisation d'une campagne de marquage au sol au plus tôt.		A
Mise aux voix				
69	Gare du Sablon : accessibilité aux poussettes et PMR et fréquence des trains	Fournir aux usagers et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduite une meilleure accessibilité aux trains. Actuellement l'accessibilité des trains pose problème pour les personnes à mobilité réduite (tant aux UFR qu'aux autres PMR, usagers avec poussettes, etc.) Premièrement, les quais ne sont pas à niveau pour accéder aux trains. Deuxièmement, le quai desservant les trains allant en direction de Lyon n'est pas accessible, il manque une rampe d'accès. Et troisièmement, la rampe permettant d'accéder au quai qui dessert les trains en direction de Givors n'est pas aux normes PMR. La Région, autorité organisatrice des transports régionaux (TER), est consciente de l'état actuel de l'accessibilité de la gare aux PMR. Tenant compte de cette situation défavorable, la Région a adopté en juin 2009 un schéma directeur régional d'accessibilité. Ce dernier prévoit d'ici à 2015 l'aménagement d'un réseau maillé de gares accessibles prioritaires, ainsi que des services de rabattement, depuis une gare non accessible vers la gare accessible la plus proche, soit la gare de Givors-Ville. Quant à l'augmentation de la fréquence des trains, les demandes sont étudiées annuellement après information et concertation avec les comités de ligne afin que cette demande soit inscrite au cahier des charges des études de faisabilité demandées à la SNCF. La Région et la SNCF sont très sensibles à des demandes provenant des usagers car elles leur permettent de mieux quantifier l'importance de la demande face à des moyens financiers importants à mettre en œuvre tant pour la mise en accessibilité que pour augmenter la fréquence des trains. La mobilisation des grignerots dans le cadre des associations d'usagers pourrait être un atout dans ce dossier.		A
Mise aux voix				

TOTAL AVANT MISE AUX VOIX

	Fonctionnement	Investissement
Opérations pluriannuelles	117 530 €	395 500 €
	513 030 €	
Propositions 2010	33 056 €	370 880 €
	403 936 €	
Propositions 2011	88 276 €	225 000 €
	313 276 €	
TOTAL AVANT MISE AUX VOIX	238 862 €	991 380 €
	1 230 242 €	

TOTAL APRES MISE AUX VOIX

	Fonctionnement	Investissement
Opérations pluriannuelles	117 530 €	346 000 €
	463 530 €	
Propositions 2010	0 €	100 600 €
	100 600 €	
Propositions 2011	6 900 €	90 000 €
	96 900 €	
TOTAL APRES MISE AUX VOIX	124 430 €	536 600 €
	661 030 €	